MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

POSTE DE COORDONNATRICE DU CAMP DE JOUR

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'un coordonnateur du camp de jour. Sous l'autorité de la coordonnatrice du Loisir et de la Culture, le coordonnateur du camp de jour doit :

- Assurer la planification de la programmation du camp de jour;
- Être en charge des réservations des sorties et autres activités;
- Superviser le travail d'une équipe de moniteurs;
- Assurer un suivi du budget et de la gestion de ressource matérielle;
- Assurer un suivi constant avec la coordonnatrice du Loisir et de la Culture;
- Autres tâches connexes;

Le candidat doit posséder de bonnes habiletés en gestion, un sens de l'organisation, du leadership et des aptitudes en communication.

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine pour une période de huit semaines commençant le 25 juin 2019 et se terminant le 16 août 2019. Il y a une partie planification, un minimum de 40 heures réparties entre le 18 mars 2019 jusqu'au 25 juin 2019, à raison de quelques heures par semaine en fonctions des disponibilités du candidat. Cet horaire sera à déterminer.

EXIGENCES:

- Détenir un minimum de 3 ans d'expérience en animation et tenue d'activités pour les jeunes;
- Détenir un permis de conduire valide (un atout)
- Détenir une formation de premiers soins (un atout)

COMMENTAIRES

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à loisirs@saintplacide.ca au plus tard le 8 mars 2019.

La Municipalité de Saint-Placide remercie à l'avance toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec celles dont la candidature sera retenue. L'usage du masculin est dans le seul but d'alléger le texte.

CONDITIONS SALARIALES

Les conditions salariales sont à déterminer.

RESPONSABLE

Mme Claudia Valenti, Coordonnatrice du Loisir et de la Culture
loisirs@saintplacide.ca
Municipalité de Saint-Placide
281, montée Saint-Vincent
Sant-Placide (Québec) J0V 2B0
(450) 258-2305 poste 231